

AVIS PUBLIC

MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente, le règlement de modification au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) numéro 359-2024, effectuant l'intégration et la bonification des dispositions relatives aux éoliennes commerciales.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 17 octobre 2024.



Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 17 octobre 2024 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce _____ octobre 2024.

Signé : 
Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier